

Formulaire de candidatures 2021

Pour la mise en œuvre d'actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus

Pour candidater à l'appel à candidatures 2021 de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de Paris, il est demandé aux porteurs de projet de :

- 1. Prendre connaissance avec attention du cadre réglementaire de l'appel à candidatures 2021 disponible sur paris.fr**
- 2. Remplir ce formulaire de candidature PDF avec précision**
- 3. Déposer leur candidature en ligne sur paris.fr (<https://teleservices.paris.fr/formsdases/jsp/site/Portal.jsp?page=forms>) avant **le 8 janvier 23h59**.**

Le présent formulaire permet aux candidats de présenter avec précision leur projet de prévention de la perte d'autonomie. Il est composé de 3 parties :

- Partie 1 - Détail du projet : le candidat est invité à présenter en détail son projet
- Partie 2 - Détails du budget prévisionnel du projet : le candidat doit présenter un budget à l'équilibre de son projet et détailler les dépenses et ressources prévues.
- Partie 3 - Attestation sur l'honneur : le candidat certifie exacte les informations apportées et s'engage à réaliser son projet dans les conditions définies avec la Conférence des financeurs de Paris.

L'ensemble de ces parties doivent être renseignées par le candidat. En l'absence de ces éléments, le projet pourra être refusé pour incomplétude.

Le secrétariat de la Conférence des financeurs de Paris se tient à la disposition des candidats pour toute information complémentaire :

dases-conferencefinanceurs@paris.fr

Partie 1 - Détail du projet

Le projet présenté porte sur le volet : *(cochez la case correspondante ; une seule réponse possible)*

- Offre socle de prévention de la perte d'autonomie
- Maintien du lien social, lutte contre l'isolement et les situations de dépression en période de crise sanitaire

IDENTITÉ DU PORTEUR

Nom du porteur :

Type de structure : *(cochez la case correspondante)*

- Association
- Maison des aînés et des aidants (M2A)
- Centre social/socioculturel
- SAAD
- SPASAD
- Autre structure (préciser :)

Disposez-vous du Label ESUS (économie sociale et solidaire) ? *(cochez la case correspondante)*

- Oui
- Non

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU PROJET

Intitulé du projet :

À quel(s) axe(s) et thématique(s) de l'appel à candidatures 2021 le présent projet se rattache-t-il ?

Votre projet a-t-il déjà été soutenu par la Conférence des Financeurs de Paris ? *(cochez la case correspondante)*

- Oui
- Non

Si oui, décrivez l'avancée du projet (type d'actions engagé depuis le financement du projet ; nombre et profils des bénéficiaires ; partenariats ; objectifs déjà atteints ...)

Réponse :

BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

À quel public votre action s'adresse-t-elle prioritairement ? (cochez la case correspondante)

- Les personnes âgées autonomes (Non GIRées, GIR 5 ou 6)
- Les personnes âgées dépendantes (GIR 1 à 4)

Précisez le profil des seniors ciblés par votre action (âge moyen, niveau de fragilité ...) :

Au total, combien de bénéficiaires estimez-vous pouvoir toucher en 2021 ? (indiquez un nombre entier)

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU PROJET

Merci de répondre à toutes les questions. Ce document servira à la Conférence des Financeurs pour instruire votre projet.

Question n°1 – Décrivez votre projet et son contenu en quelques lignes

Réponse :

Question n°2 – Quel est le contexte d'émergence du projet (problématiques, constats, diagnostic) ?

Réponse :

Question n°3 – Quels objectifs de prévention votre projet poursuit-il ?

Réponse :

Question n°4 – Depuis quand votre projet existe-t-il ? (cochez la case correspondante et précisez l'année le cas échéant)

Réponse :

- Depuis l'année :
- Ce projet est nouveau et débutera en 2021

Si votre projet existe et est antérieur à 2021, indiquer les aspects novateurs que vous développerez en 2021 (élargissement du public, nouveaux territoires couverts, etc.) et la plus-value apportée par un financement de la Conférence des Financeurs :

Réponse :

Question n°5 - Quel sera le calendrier de mise en œuvre de votre projet ? (indiquez et datez les principales échéances)

Réponse :

Question 6 - À quelle fréquence se déroulera chacune de vos actions ? (cochez la case correspondante - une seule réponse est attendue).

Réponse :

- Quotidienne
- Hebdomadaire
- Mensuelle
- Bimestrielle
- Trimestrielle
- Semestrielle
- Annuelle

Précisez le format du projet et le nombre de séances prévues :

Réponse :

Question n°7 - Dans quel(s) arrondissement(s) se déroulera(ont) votre projet ? (précisez la raison de ce choix de territoire d'implantation)

Réponse :

Dans quel type d'espace de déroulera votre projet ? (locaux propres, clubs seniors, centres sociaux, en extérieur ...) ?

Réponse :

Question n°8 - De quels moyens disposez-vous déjà (matériels, humains, locaux, communication) ?

Réponse :

Quels sont les nouveaux moyens envisagés avec le financement demandé (matériels, humains, locaux, communication) ?

Réponse :

Question n°9 - Quels sont vos partenaires opérationnels ? (précisez leur rôle dans la mise en œuvre du projet)

Réponse :

Question n°10 - Quel est le mode de prise de contact/de repérage des personnes bénéficiaires du projet ?

Réponse :

Question n°11 - Comment réaliserez-vous l'évaluation de votre projet ? (précisez les outils, la méthode et les indicateurs d'évaluation)

Réponse :

Partie 2 - Détails du budget prévisionnel du projet

Merci de présenter un budget prévisionnel du projet. **Ce budget doit être détaillé et équilibré (total des charges égal au total des produits).**

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021			
CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
60 - Achat	<input type="text"/>	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	<input type="text"/>
Achats d'études et de prestations de services	<input type="text"/>	Prestation de services	<input type="text"/>
Achats non stockés de matières et de fournitures	<input type="text"/>	Vente de marchandises	<input type="text"/>
Fournitures non stockables (eau, énergie)	<input type="text"/>	Produits des activités annexes	<input type="text"/>
Fourniture d'entretien et de petit équipement	<input type="text"/>		
Autres fournitures	<input type="text"/>		
61 - Services extérieurs	<input type="text"/>	74- Subventions d'exploitation	<input type="text"/>
Sous-traitance générale	<input type="text"/>	Conférence des Financeurs de Paris	<input type="text"/>
Locations	<input type="text"/>	CNAV	<input type="text"/>
Entretien et réparation	<input type="text"/>	ARS	<input type="text"/>
Assurance	<input type="text"/>		
Documentation	<input type="text"/>	CAF	<input type="text"/>
Divers	<input type="text"/>	CNSA	<input type="text"/>
62 - Autres services extérieurs	<input type="text"/>	Conférence des Financeurs d'autres départements (préciser lesquels)	<input type="text"/>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	<input type="text"/>	Financement européen	<input type="text"/>
Publicité, publication	<input type="text"/>	Autres (préciser)	<input type="text"/>
Déplacements, missions	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Frais postaux et de télécommunications	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Services bancaires, autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
63 - Impôts et taxes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Impôts et taxes sur rémunération,	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Autres impôts et taxes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
64- Charges de personnel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rémunération des personnels	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Charges sociales,	<input type="text"/>	75 - Autres produits de gestion courante	<input type="text"/>
Autres charges de personnel	<input type="text"/>	Dont cotisations	<input type="text"/>
65- Autres charges de gestion courante	<input type="text"/>	76 - Produits financiers	<input type="text"/>
66- Charges financières	<input type="text"/>	77 - Produits exceptionnels	<input type="text"/>
67- Charges exceptionnelles	<input type="text"/>	78 - Reprises sur amortissements et provisions	<input type="text"/>
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	<input type="text"/>	79 - Transfert de charges	<input type="text"/>
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	<input type="text"/>	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	<input type="text"/>
86- Emplois des contributions volontaires en nature	<input type="text"/>	87 - Contributions volontaires en nature	<input type="text"/>
Secours en nature	<input type="text"/>	Bénévolat	<input type="text"/>
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	<input type="text"/>	Prestations en nature	<input type="text"/>
Personnel bénévole	<input type="text"/>	Dons en nature	<input type="text"/>
TOTAL DES CHARGES	<input type="text"/>	TOTAL DES PRODUITS	<input type="text"/>

La participation sollicitée à la Conférence des financeurs de Paris de €, objet de la présente demande représente % du total des produits du projet.

Le projet présenté est-il pluriannuel ?

- Oui
 Non

Si oui, nous vous remercions de remplir le ou les budgets prévisionnels ci-dessous.
Si non, rendez-vous page 15, partie « Précisions sur le budget prévisionnel »

Merci de présenter un budget prévisionnel du projet. **Ce budget doit être détaillé et équilibré (total des charges égal au total des produits).**

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022			
CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
60 - Achat	<input type="text"/>	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	<input type="text"/>
Achats d'études et de prestations de services	<input type="text"/>	Prestation de services	<input type="text"/>
Achats non stockés de matières et de fournitures	<input type="text"/>	Vente de marchandises	<input type="text"/>
Fournitures non stockables (eau, énergie)	<input type="text"/>	Produits des activités annexes	<input type="text"/>
Fourniture d'entretien et de petit équipement	<input type="text"/>		
Autres fournitures	<input type="text"/>		
61 - Services extérieurs	<input type="text"/>	74- Subventions d'exploitation	<input type="text"/>
Sous-traitance générale	<input type="text"/>	Conférence des Financeurs de Paris	<input type="text"/>
Locations	<input type="text"/>	CNAV	<input type="text"/>
Entretien et réparation	<input type="text"/>	ARS	<input type="text"/>
Assurance	<input type="text"/>		
Documentation	<input type="text"/>	CAF	<input type="text"/>
Divers	<input type="text"/>	CNSA	<input type="text"/>
62 - Autres services extérieurs	<input type="text"/>	Conférence des Financeurs d'autres départements (préciser lesquels)	<input type="text"/>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	<input type="text"/>	Financement européen	<input type="text"/>
Publicité, publication	<input type="text"/>	Autres (préciser)	<input type="text"/>
Déplacements, missions	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Frais postaux et de télécommunications	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Services bancaires, autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
63 - Impôts et taxes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Impôts et taxes sur rémunération,	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres impôts et taxes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

64- Charges de personnel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rémunération des personnels	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Charges sociales,	<input type="text"/>	75 - Autres produits de gestion courante	<input type="text"/>
Autres charges de personnel	<input type="text"/>	Dont cotisations	<input type="text"/>
65- Autres charges de gestion courante	<input type="text"/>	76 - Produits financiers	<input type="text"/>
66- Charges financières	<input type="text"/>	77 - Produits exceptionnels	<input type="text"/>
67- Charges exceptionnelles	<input type="text"/>	78 - Reprises sur amortissements et provisions	<input type="text"/>
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	<input type="text"/>	79 - Transfert de charges	<input type="text"/>
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	<input type="text"/>	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	<input type="text"/>
86- Emplois des contributions volontaires en nature	<input type="text"/>	87 - Contributions volontaires en nature	<input type="text"/>
Secours en nature	<input type="text"/>	Bénévolat	<input type="text"/>
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	<input type="text"/>	Prestations en nature	<input type="text"/>
Personnel bénévole	<input type="text"/>	Dons en nature	<input type="text"/>
TOTAL DES CHARGES	<input type="text"/>	TOTAL DES PRODUITS	<input type="text"/>

La participation sollicitée à la Conférence des financeurs de Paris de €, objet de la présente demande représente % du total des produits du projet.

Merci de présenter un budget prévisionnel du projet. Ce budget doit être détaillé et équilibré (total des charges égal au total des produits).

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023			
CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
60 - Achat	<input type="text"/>	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	<input type="text"/>
Achats d'études et de prestations de services	<input type="text"/>	Prestation de services	<input type="text"/>
Achats non stockés de matières et de fournitures	<input type="text"/>	Vente de marchandises	<input type="text"/>
Fournitures non stockables (eau, énergie)	<input type="text"/>	Produits des activités annexes	<input type="text"/>
Fourniture d'entretien et de petit équipement	<input type="text"/>		
Autres fournitures	<input type="text"/>		
61 - Services extérieurs	<input type="text"/>	74- Subventions d'exploitation	<input type="text"/>
Sous-traitance générale	<input type="text"/>	Conférence des Financeurs de Paris	<input type="text"/>
Locations	<input type="text"/>	CNAV	<input type="text"/>
Entretien et réparation	<input type="text"/>	ARS	<input type="text"/>
Assurance	<input type="text"/>		
Documentation	<input type="text"/>	CAF	<input type="text"/>
Divers	<input type="text"/>	CNSA	<input type="text"/>
62 - Autres services extérieurs	<input type="text"/>	Conférence des Financeurs d'autres départements (préciser lesquels)	<input type="text"/>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	<input type="text"/>	Financement européen	<input type="text"/>
Publicité, publication	<input type="text"/>	Autres (préciser)	<input type="text"/>
Déplacements, missions	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Frais postaux et de télécommunications	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Services bancaires, autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
63 - Impôts et taxes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Impôts et taxes sur rémunération,	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres impôts et taxes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

64- Charges de personnel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rémunération des personnels	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Charges sociales,	<input type="text"/>	75 - Autres produits de gestion courante	<input type="text"/>
Autres charges de personnel	<input type="text"/>	Dont cotisations	<input type="text"/>
65- Autres charges de gestion courante	<input type="text"/>	76 - Produits financiers	<input type="text"/>
66- Charges financières	<input type="text"/>	77 - Produits exceptionnels	<input type="text"/>
67- Charges exceptionnelles	<input type="text"/>	78 - Reprises sur amortissements et provisions	<input type="text"/>
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	<input type="text"/>	79 - Transfert de charges	<input type="text"/>
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	<input type="text"/>	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	<input type="text"/>
86- Emplois des contributions volontaires en nature	<input type="text"/>	87 - Contributions volontaires en nature	<input type="text"/>
Secours en nature	<input type="text"/>	Bénévolat	<input type="text"/>
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	<input type="text"/>	Prestations en nature	<input type="text"/>
Personnel bénévole	<input type="text"/>	Dons en nature	<input type="text"/>
TOTAL DES CHARGES	<input type="text"/>	TOTAL DES PRODUITS	<input type="text"/>

La participation sollicitée à la Conférence des financeurs de Paris de €, objet de la présente demande représente % du total des produits du projet.

PRÉCISIONS SUR LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Moyens humains envisagés pour le projet :

	Nombre de personnes	Nombre d'ETP
Bénévoles participant activement au projet		
Salariés Dont en CDI Dont en CDD Dont emplois aidés		
Volontaires (services civiques)		

Est-il envisagé de procéder à un (des) recrutement(s) pour la mise en œuvre du projet ? (cochez la case correspondante)

- Oui
 Non

Si oui, précisez les missions de la (des) personne(s) recrutée(s) :

Précision sur les dépenses :

Détaillez les dépenses évoquées dans le budget prévisionnel ci-dessus :

Réponse :

Précision sur les recettes :

Demandez-vous une participation à l'utilisateur pour bénéficier de votre projet ? (cochez la case correspondante)

- Oui
 Non

Si oui, précisez le montant par bénéficiaire et les raisons d'une demande de participation :

Détaillez l'utilisation des recettes évoquées dans le budget prévisionnel ci-dessus :

Réponse :

Précision sur les cofinancements :

Détaillez les cofinancements demandés en précisant l'état de la demande (demande validée, demande en cours ou demande à venir)

Réponse :

Partie 3 - Attestation sur l'honneur¹

Je soussigné(e), ², représentant légal de ³ :

- Certifie que ³ est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants.
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduite auprès d'autres financeurs publics.
- Demande une participation financière de : euros.
- **M'engage à réaliser le projet dans les conditions définies avec le service instructeur ou dans la convention signée avec la Ville de Paris, et en particulier à respecter les obligations ci-dessous :**

1. Assurer la publicité de la participation de la CNSA au titre de la Conférence des financeurs de Paris à l'action, par l'utilisation du label de la Conférence des financeurs de Paris sur tout support de communication relatif au projet financé.
2. Donner suite à toute demande du service instructeur aux fins d'intégrer le projet financé sur les outils de communication développés par la Conférence des financeurs de Paris (cartographie en ligne et annuaire des activités seniors)
3. Transmettre au service instructeur les décisions et certificats de versement relatifs aux aides publiques sollicitées.
4. Respecter les dates d'éligibilité des dépenses prévues dans la convention ou avec le service instructeur, portant attribution de la participation financière de la Conférence des financeurs de Paris.
5. Respecter les règles d'éligibilité des dépenses. À ce titre ne sont pas incluses dans l'assiette de la subvention les dépenses relatives :
 - aux achats d'équipements amortissables ou de biens immobilisés ;

¹ Les fausses déclarations sont sanctionnées par les articles 441-1 et suivants du code pénal.

² Nom et Prénom

³ Identification de la structure

- aux frais financiers, bancaires et intérêts d'emprunts ;
- à la TVA récupérable ;
- aux rémunérations de fonctionnaires.

6. Tenir une comptabilité séparée ou selon une codification comptable adéquate, voire retenir un système extracomptable par enlissement des pièces justificatives. Le système de suivi adopté doit faire référence à la comptabilité générale de l'organisme.

7. Informer le service instructeur de l'avancement de l'opération ou de l'abandon du projet et ne pas modifier le contenu du projet ou le plan de financement initial sauf accord du service

8. Donner suite à toute demande du service instructeur aux fins d'obtenir les pièces ou informations relatives au conventionnement ou à la liquidation de l'aide. Le porteur est informé que le service instructeur procédera à la clôture de son dossier faute de réponse de sa part, cette clôture entraînant la déprogrammation des crédits CNSA agréés.

9. Remettre au service instructeur les bilans qualitatifs, quantitatifs et financiers selon les modèles transmis et aux dates prévues par la convention ou par le service instructeur. A l'appui de ces bilans, le porteur communiquera en pièces jointes les décisions des cofinanceurs publics qui n'auraient pas été produites antérieurement ainsi que la liste des factures et pièces comptables de valeur probante équivalente justifiant des dépenses déclarées aux bilans correspondants.

10. Déclarer des dépenses effectivement encourues, c'est-à-dire correspondant à des paiements exécutés et justifiés par des pièces de dépense acquittées (factures avec mention portée par le fournisseur, feuilles de salaire...) ou des pièces de valeur probante équivalente.

11. Se soumettre à tout contrôle technique, administratif et financier, sur pièces et/ou sur place, y compris au sein de sa comptabilité, effectué par le service instructeur ou par toute autorité commissionnée par l'autorité de gestion ou par les corps d'inspections et de contrôle nationaux ou communautaires. A cet effet le porteur s'engage à présenter aux agents du contrôle tous documents et pièces établissant la réalité, la régularité et l'éligibilité des dépenses encourues.

12. Conserver les pièces justificatives jusqu'à la date limite à laquelle sont susceptibles d'intervenir les contrôles soit : 3 ans après la date de fin

de la convention.

13. Procéder au reversement, partiel ou total des sommes versées, exigé par l'autorité de gestion en cas de non-respect des obligations ci-dessus et notamment, de refus des contrôles, de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de la modification du plan de financement sans autorisation préalable ou de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet.

Cachet de l'organisme ou raison sociale :

Fait pour valoir ce que de droit,

A :

Date :

Nom et signature du responsable légal de l'organisme